26280 - Le statut de la propreté rituelle de celui qui pète souvent

question

Mes ablutions sont rompues au cours de la prière ou de la lecture du Coran à cause du pet. Je refais plusieurs fois les ablutions. Une sœur m'a dit que je n'ai pas à renouveler les ablutions. Est-ce exact? Que devrais-je faire dans ce cas?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Quand vous constatez la rupture de vos ablutions pour avoir entendu un bruit ou senti une odeur, vous à les renouveler et à refaire la prière, en vertu de la parole du Prophète (bénédiction et salut soient sur lui): Si l'un d'entre vous pète alors qu'il est en prière, qu'il y mette fin , refasse ses ablutions et reprenne la prière (Cité par Abou Dawoud,205 et par at-Tirmidhi,1164, grâce à une bonne chaîne de rapporteurs) mais compte tenu encore de la parole du Prophète (bénédiction et salut soient sur lui):La prière de l'un d'entre vous dont les ablutions sont rompues ne peut être agréée que s'il les renouvelle (Rapporté par al-Boukhari,135 et par Mouslim,225)

Si toutefois la cause de la rupture des ablutions est durable, vous devez faire vos ablutions après l'entrée de l'heure de la prière et accomplir la prière obligatoire et les prières surérogatoires tant que vous restez dans les limites du temps de la prière. Le pet qui se produit pendant ce temps n' pas d'effet. C'est un cas de contrainte qui justifie cette dispense étayée par de nombreux arguments dont la parole du Transcendant: Craignez Allah autant que faire se peut. (Coran, 64:16) et le hadith d'Aicha (P.A.a) relatif à l'histoire d'une femme souffrant de règles ininterrompues et à laquelle le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) dit:...Faites des ablutions pour chaque prière (Rapporté par al-Boukhari,228)

S'agissant de la lecture du Coran, récitez le de mémoire, même quand vous n'êtes pas

rituellement propre, à moins que vous ne traîniez une souillure consécutive aux rapports sexuels. Dans ce cas, ne lisez le Coran qu'après avoir pris le bain prévu. Vous ne pouvez toucher le Coran que quand vous êtes dans un état de propreté rituelle parfait. Cependant, si la cause de la souillure est permanente, vous pouvez sans inconvénient lire le Coran ou le réciter quand vous faites vos ablutions après l'entrée du temps de chaque prière, compte tenu de ce qui a été dit à propos de la prière. Puisse Allah assister tous». Extrait des Fatwa et articles divers de son éminence